NOTE DE CADRAGE EMPLOI FORMATION 2009 Bretagne

Les associations de la région

La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **215 les associations de la branche dans la région** : 49 centres sociaux, 139 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 26 autres associations de développement local (ADSL), et 1 fédérations (ACEPP ou FCSF[1]).

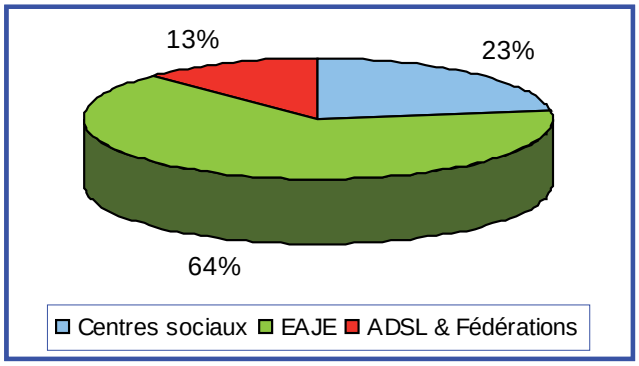

Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants
ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région Bretagne, les résultats suivants concernent donc **107** associations pour lesquelles nous disposons d'informations sur l'emploi et la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 32 centres sociaux, 62 associations d'accueil de jeunes enfants, et 13 autres associations de développement social local et fédérations. L'échantillon des 42 associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire concernant l'emploi se compose de 17 centres sociaux, 19 établissements d'accueil de jeunes enfants, et 6 associations de développement local ou fédérations.
Les effectifs trop faibles **d'associations de développement social local** répondants ne permettent pas de fiabiliser les résultats : **ils sont donc présentés à titre indicatif.**

La taille des associations

Les associations de la région emploient en moyenne 7 ETP (sensiblement inférieur à la moyenne nationale de 9 ETP) : 8 ETP moyens dans les centres sociaux de la région, 7 ETP moyens dans les EAJE et 5 ETP moyens dans les associations de développement local. Les ETP moyens atteignent au niveau national 12 ETP dans les centres sociaux, 7 dans les EAJE et 5 dans les autres associations.
La répartition selon le nombre d'ETP dans les EAJE est proche de la moyenne nationale.
Mais les centres sociaux et associations de développement social local de la région sont de taille inférieure à la moyenne nationale : 39% des centres sociaux emploient moins de 5 ETP contre 14% en moyenne nationale, et 100% des ADSL emploient moisn de 10 ETP contre 87% en moyenne nationale.

Tableau 1: Taille des associations en ETP («hors occasionnels»)

Effectifs ETP	Bretagne			National		
	Centres sociaux	**EAJE**	**ADSL & Fédérations**	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations
Moins de 5	39%	**29%**	56%	14%	22%	68%
5 à 9	29%	**57%**	44%	36%	59%	19%
10 à 19	32%	**14%**	-	37%	18%	12%
20 à 49	-	**-**	-	13%	1%	1%
Total	100%	**100%**	100%	100%	100%	100%

Les salariés de la région

Les effectifs

Les salariés ayant travaillés pour une association de la branche[2] en 2009 sont estimés à 2 000 en Bretagne. Les effectifs ETP sont quant à eux estimés à 720.
La masse salariale globale de ces 107 associations est estimée à 15 millions d'euros, soit une moyenne de 144 000 euros par associations (la moyenne nationale est de 205 000€ par

1 ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels
FCSF = Fédération des centres sociaux de France

2 Champ de l'étude

association) : elle atteint en moyenne 155 000 dans les centres sociaux, et 143 000 dans les EAJE.

L'étude suivante ne prend pas en compte les 360 salariés « occasionnels » (CEE/ Annexe 4 ou en contrat à durée déterminée des ALSH ayant travaillé moins de 560 heures dans l'année).

Les effectifs moyens des centres sociaux de la régions sont très inférieures à la moyenne nationale (18 salariés contre 31).
Dans les établissements d'accuiel de jeunes enfants et les associations de développement social local, les effectifs moyens sont un peu supérieurs aux moyennes nationales.

Tableau 2 : Effectifs moyens selon les types d'associations (hors «occasionnels»)

Effectifs moyens (hors ALSH / Annexe 4)		
	Bretagne	Moyenne nationale
Centres sociaux	18	31
EAJE	15	13
ADSL	13	11

Les emplois repères

Dans les centres sociaux, la répartition des salariés selon les emplois repères est très proche de la moyenne nationale.

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, la répartition diffère dans la région et en moyenne nationale : en Bretagne, la proportion d'emplois repères «petite enfance» y est plus élevée (63% contre 48% en moyenne nationale), compensé par des proportions d'emplois repères «animation» moins élevées (19% contre 30% en moyenne nationale).
La répartition dans les ADSL répondants diffère également de la moyenne nationale avec une proportion d'emploi repère «animation» plus importante, compensée par des proportions de «direction / encadrement» et «service / maintenance» moins élevées.

Tableau 3 : Répartition des salariés selon l'emploi repère et le type de structures

Emplois repères regroupés	Centres sociaux		EAJE		Autres associations	
	Bretagne	National	Bretagne	National	Bretagne	National
Direction / Encadrement	9%	7%	6%	7%	16%	21%
Animation	72%	69%	19%	30%	57%	46%
Personnel administratif	10%	9%	2%	3%	21%	18%
Petite enfance	2%	6%	63%	48%	-	2%
Service / maintenance	7%	9%	10%	12%	6%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

En Bretagne, la branche compte 7% de cadres (identique à la moyenne nationale) : 19% chez les hommes et 5% chez les femmes.
La proportion de cadres dans la région atteint 8% dans les centres sociaux, 5% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et 10% dans les ADSL de la région ayant répondu au questionnaire.

Les femmes représentent 86% des salariés des associations de la région (contre 82% en moyenne nationale) : 76% dans les centres sociaux, 99% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, et 71% dans les associations de développement local.

Tableaux 4 et 5 : Répartition des salariés selon le sexe et les emplois repères regroupés

Pourcentage en ligne

	Hommes	Femmes	Total
Direction / Encadrement	35%	65%	100%
Animation	23%	77%	100%
Personnel administratif	-	100%	100%
Petite enfance	1%	99%	100%
Service / maintenance	10%	90%	100%
Total	14%	86%	100%

Les femmes occupent proportionnellement davantage de postes postionnés sur les emplois repères liés à l'administration et à la petite enfance. Et les hommes sur les postes de direction/encadrement et d'animation.
Dans la plupart des régions, les hommes sont également plus présents sur les postes de «services / maintenance», ce qui n'est pas le cas en Bretagne.

Pourcentage en colonne

Emplois repères	Hommes	Femmes
Direction / Encadrement	10%	7%
Animation	76%	47%
Personnel administratif	1%	6%
Petite enfance	-	28%
Service / maintenance	13%	12%
Total	100%	100%

Note :
Les Emplois repères de la CCN des acteurs du lien social et familial ont été regroupés de la façon suivante :
Direction / encadrement = Directeur – Cadre fédéral – Coordinateur
Animation = Animateur – Animateur d'activité – Intervenant technique
Personnel administratif = Assistante de direction – Chargé d'accueil – Comptable – Personnel administratif – Secrétaire
Petite enfance = Auxiliaire petite enfance – EJE
Personnel de service = Personnel de service – Agent de maintenance

L'âge et l'ancienneté

Les salariés de la région sont âgés en moyenne de 38 ans (contre 36 ans en moyenne nationale), et leur ancienneté dans l'association s'élève en moyenne à 4 ans.

Tableau 6 : Répartition par âge des salariés

	Moins de 50 ans	Entre 50 et 54 ans	55 ans et plus
Bretagne	82%	10%	8%
Moyenne nationale	84%	9%	7%

L'âge moyen varie de 43 ans pour les postes de direction/encadrement et intervenants techniques à 31 ans pour les animateurs d'activités.

Ce sont les personnels administratifs qui révèlent les ancienetés moyennes dans l'association les plus longues, suivis par les personnels d'encadrement.
Le lien entre l'âge moyen des salariés et l'ancienneté moyenne dans l'association apparaît clairement, à l'exception des intervenants techniques dont l'âge moyen est élevé tandis que l'ancienneté moyenne est faible.

Tableau 7 : Age moyen et ancienneté moyenne des salariés selon les emplois repères (en année)

	Age	Ancienneté
Directeur / cadre fédéral / coordinateur	43	7
Animateur	37	4
Animateur d'activités	31	2
Intervenant technique	43	4
Personnel administratif	42	8
Petite enfance	35	4
Service / maintenance	40	4
Total	38	4

Les types de contrat

67% des salariés des centres sociaux et associations de développement social local de la région sont en CDI. Cette proportion est bien supérieure à la moyenne nationale qui n'atteint que 53%.
A l'inverse dans les EAJE, seulement 51% des salariés sont en CDI, contre 65% en moyenne nationale.

En Bretagne, 29% des salariés des centres sociaux et ADSL, et36% des salariés des EAJE travaillent à temps plein. Ces proportions sont très proches de la moyenne nationale.
Au final, dans la région, 24% des salariés (quelque soit le type d'association) sont employés en CDI temps complet. Cette proportion est un peu supérieure à la moyenne nationale dans les centres sociaux et ADSL et légèrement inférieure à la moyenne nationale dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

En Bretagne, seulement 3% des salariés des centres sociaux et ADSL et 7% de ceux des établissements d'accueil de jeunes enfants bénéficient de contrats aidés. Ces proportions sont très en-dessous de la moyenne nationale.

Tableau 8 : Récapitulatif des contrats

Types de contrat	Centres sociaux et ADSL		EAJE	
	Bretagne	National	Bretagne	National
% de CDI	67%	53%	51%	65%
% Temps complet	29%	27%	36%	36%
% CDI temps conplet	24%	21%	24%	28%
% de contrats aidés	3%	13%	7%	16%

La formation continue

En 2009, 63 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 62% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 32 établissements d'accueil de jeunes enfants, 23 centres sociaux, et 8 autres associations.
Ce sont 388 salariés qui ont participé à 629 actions de formation : 390 participants issus des centres sociaux, 179 participants issus des EAJE et 60 participants issus d'autres associations.
24% des salariés de la branche (hors «occasionnels») ont ainsi bénéficié d'au moins une formation continue.

481 formations ont été financées au titre du plan, 22 financées au titre de la professionnalisation et 26 sont des congés individuels de formation.

Le plan de formation

En Bretagne, parmi les 481 formations financées sur le plan en 2009 : 366 partcipants étaient issus d'un centre social, 160 d'un établissements d'accueil de jeunes enfants et 55 d'une association de développement social local.

Dans la plupart des régions étudiées, le thème principal des formations financées sur le plan est «animation globale / travail social», et ce aussi bien dans les centres sociaux et ADSL que dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.
En Bretagne, le thème principal des stagiaires issus des centres sociaux et ADSL est le «management et conduite de projet» qui regroupe 37% des

formations, tandis que «l'animation globale ...» ne se place qu'en deuxième position avec 18% des formations.
Dans les EAJE, le thème principal est «l'entretien et la sécurité» (38%) suivi également par «l'animation globale ...» (36%).

Tableau 9 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL		EAJE	
	Actions	%	Actions	%
Management et conduite de projet	155	37%	13	**8%**
Animation globale / travail social / techniques d'animation	76	**18%**	57	**36%**
Comptabilité gestion	45	11%	2	**1%**
Organis. personnelle et com°	34	8%	1	**1%**
Secrétariat bureautique	32	8%	1	**1%**
Entretien et sécurité	28	7%	61	**38%**
Autres	20	5%	2	**1%**
Ressources humaines et formation	10	2%	0	**0%**
Sciences humaines	10	2%	11	**7%**
Informatique	10	2%	3	**2%**
Langues	1	0%	6	**4%**
Autres formations sociales	0	0%	3	**2%**
Total	421	100%	160	100%

97% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 3% sont certifiantes (1,5% inscrites au RNCP[3] et 1,5% non homologuées).

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
BP JEPS	3	BAFA	9
DE AP	3	BAFD	7
CAFERUIS	2	DEFA	1
LICENCE	1		
MASTER	1		

Note : CAP PE = CAP petite enfance ; DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS=Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 686 € (mais la moitié ont coûté moins de 250€). Les formations ont duré en moyenne 34h (mais la moitié des formations ont duré moins de 12h).
Le coût total horaire des formations est de 28€ (avec une médiane à 20€ de l'heure).

La professionnalisation

En 2009, 22 formations en Bretagne ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 3 contrats de professionnalisation, 8 périodes de professionnalisation et 11 DIF prioritaires.

Les contrats de professionnalisation financés en 2009 dans la région concernent : 1 BPJEPS, 1 BTS, 1 formation d'assistant en ressources humaines.

Parmi les 8 **périodes de professionnalisation**, apparaissent entre autres : 3 BPJEPS, 2 CARERUIS et 2 LICENCES.
La durée médiane des périodes s'élève à 403h, pour un cout total médian de 5191€, soit un coût total horaire médian de 12€.

Les thèmes des 11 **DIF** sont principalement : 3 «animation et le travail social», 3 «management et conduite de projet» et 2 «organisation personnelle et communication».

La moitié des DIF a duré moins de 28h, et le coût horaire médian s'élève à 22€.

Observatoire Emploi Formation
Contact: Béatrice PARDINI THIPHAINE
beatrice.thiphaine@snaecso.com

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles